



HAL
open science

Jusqu'où l'économie écologique pense-t-elle l'inégalité environnementale? Autour de l'oeuvre de Joan Martinez-Alier

Laura Centemeri, Gildas Renou

► **To cite this version:**

Laura Centemeri, Gildas Renou. Jusqu'où l'économie écologique pense-t-elle l'inégalité environnementale? Autour de l'oeuvre de Joan Martinez-Alier. Catherine Larrère Les inégalités environnementales, PUF, pp.53-72, 2017. hal-01342220

HAL Id: hal-01342220

<https://hal.science/hal-01342220v1>

Submitted on 8 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jusqu'où l'économie écologique pense-t-elle l'inégalité environnementale ? Autour de l'œuvre de Joan Martinez-Alier

Laura Centemeri (CNRS/ EHESS/IMM) et Gildas Renou (Université de Strasbourg / SAGE)

A paraître dans Catherine Larrère (dir.), *Les inégalités environnementales*, Paris, PUF.

L'environnement a longtemps été considéré comme une préoccupation typique des classes moyennes éduquées, issues de pays économiquement prospères. Cette vision réductrice est aujourd'hui de plus en plus remise en question. L'œuvre de l'économiste catalan Joan Martinez-Alier, qui commence à être connue et débattue en France¹, a contribué de manière déterminante à cette évolution. Mais sa portée scientifique est plus vaste. L'objectif de cette contribution est, d'abord, de présenter l'œuvre de cet auteur, en la situant dans sa trajectoire politique et intellectuelle. Il s'agira ensuite de développer une réflexion plus large concernant le type de pluralisme des valeurs qui est en question dans une critique écologique ayant l'ambition d'être attentive aux inégalités environnementales mais également à la pluralité des modes qu'ont les humains de tenir à l'environnement.

La thèse centrale avancée par Joan Martinez-Alier est qu'il existe un « environnementalisme populaire » trop méconnu des sciences sociales contemporaines. Il renverrait prioritairement aux luttes et aux mobilisations pour la préservation non pas de la Nature, mais plutôt de la qualité environnementale des espaces et lieux de vie des personnes et des collectivités humaines. Cela permet de joindre, sous la bannière d'un même mouvement pour une « justice environnementale globale », les luttes paysannes et indigènes du Sud contre les ravages de l'agriculture industrialisée, les mobilisations contre les inégalités environnementales² et les alternatives promouvant la transition vers une société sobre³.

¹Cela grâce à la traduction de son livre *The Environmentalism of the Poor. A Study of Ecological Conflicts and Valuation*, Cheltenham, Edward Elgar, 2002 (tr.fr. *L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, Paris, Les Petits matins / Institut Veblen, 2014).

² Le mouvement pour la justice environnementale, né aux Etats Unis, désigne, pour Martinez-Alier, les groupes mobilisés pour lutter contre l'exposition disproportionnée, dans leurs lieux de vie, aux nuisances et aux pollutions, des populations issues de minorités ou bien des classes pauvres. L'auteur utilise également la catégorie de « mobilisations contre le racisme environnemental ».

³ Le mouvement pour la décroissance économique est défini par Martinez-Alier comme un mouvement social qui est né des expériences d'habitat collectif, de squats, d'initiatives neo-rurales, qui développent des modes de

La mise en relation de ces luttes fait émerger le rôle central que le système économique, reposant sur l'objectif de la croissance, joue dans l'aggravation d'une crise environnementale désormais globale. Dans l'œuvre de Martinez-Alier, la contestation, appuyée sur des bases scientifiques, de ce paradigme de la croissance ne peut toutefois pas être séparée de la volonté de contribuer activement à la contestation citoyenne d'un tel modèle de développement⁴. Ce positionnement à la frontière de théorie et action politique ne manque pas, comme on le verra dans la suite, de générer des tensions internes à son cadre conceptuel. L'analyse de ces tensions peut contribuer à un retour réflexif de la critique écologique sur elle-même, pouvant contribuer finalement, c'est notre pari, à un réalisme accru de sa proposition⁵.

Un économiste hétérodoxe et engagé

La trajectoire intellectuelle et militante de Joan Martinez-Alier n'est pas sans intérêt pour la compréhension de son propos scientifique⁶. Né en 1939 dans une minorité linguistique (catalane) sous le régime autoritaire de Franco en Espagne, Martinez-Alier se découvre rapidement une vocation d'hétérodoxe. Depuis ses premiers travaux, il s'est attaché à étudier l'histoire des contestations sociales et économiques du capitalisme industriel, en prenant ses distances avec le récit critique hégémonique léniniste. À la valorisation de l'avant-garde révolutionnaire, il oppose le rôle décisif des communautés paysannes (souvent dévalorisées dans la tradition marxiste dominante), notamment à partir de l'expérience de l'Amérique latine, et en particulier du Pérou où la résistance paysanne se teinte des revendications des peuples indigènes⁷.

vie basés sur l'emploi d'énergies alternatives et la réduction des déchets, à partir d'une réduction de la consommation et le recyclage. Voir Martinez-Alier J., 2011, « Justice environnementale et décroissance économique: l'alliance de deux mouvements », *Ecologie & politique*, n°41, p. 125-141.

⁴ Martinez-Alier est, par exemple, l'initiateur d'un « Atlas global des conflits environnementaux » qui offre une base d'informations précises sur les réalités de lutte environnementale partout dans le monde et qui est pensé comme un outil de connaissance et de coordination, au service d'abord des acteurs mobilisés eux-mêmes. Cet atlas est consultable en ligne : <http://ejatlas.org/>

⁵ Cette contribution est issue du travail de recherche développé conjointement par les auteurs dans le cadre du projet « Symbios - Les mouvements de transition vers une société frugale » financé par l'Agence Nationale de la Recherche (référence ANR-14-CE03-0005).

⁶ On trouve en langue française un entretien instructif réalisé par Marc Saint-Upéry : Martinez-Alier J., 2010, « De l'économie à l'écologie en passant par les Andes », *Mouvements*, n°54, p. 111-126.

⁷ Martinez-Alier J., *Los huacchilleros del Perú*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 1973.

Au cours des années 1970, le registre de la contestation marxiste « ordinaire », organisé autour de l'antagonisme de classes, était dominant dans les pays latino-américains. Il s'avérait toutefois incapable de saisir les revendications paysannes et indigènes et leurs porte-parole politiques répugnaient à s'en faire l'écho. Tout au long des années 1980, Martinez-Alier a donc entrepris, sans succès, de faire comprendre l'importance des enjeux environnementaux aux acteurs des mouvements sociaux et politiques des pays du Sud : « Mes efforts (...) ont abouti à un échec retentissant et m'ont même valu quelques railleries. Pour être clair, l'écologie leur paraissait être de la foutaise »⁸.

Cette expérience biographique et politique permet de comprendre la manière dont Martinez-Alier en est venu, progressivement, à identifier les deux grands courants environnementalistes ayant émergés dans les pays industrialisés, pour en faire ensuite la cible de sa critique⁹. Un premier environnementalisme (nommé « le culte de la vie sauvage ») vise la conservation de la nature à l'état sauvage et entend ménager des espaces de beauté préservée pour le « dimanche de la vie » dans la société industrielle. Il est donc neutre dans sa relation au capitalisme et à ses méfaits ; il conduit à faire de l'environnement l'enjeu des seules sociétés devenues désormais « post-matérialistes »¹⁰. Un deuxième environnementalisme (« l'Évangile de l'écoefficient ») « croit au 'développement durable', à la 'modernisation écologique', à la 'bonne utilisation' des ressources »¹¹ et vise à concilier le développement capitaliste et les préoccupations environnementales. Il n'est donc pas équipé pour engager une critique des logiques intellectuelles de la croissance sans limite.

Selon Martinez-Alier, c'est l'opération consistant à créer la fiction d'une sphère économique étanche aux dimensions politiques et écologiques de la réalité qui permet de rêver à la possibilité d'une croissance potentiellement illimitée. Du même coup, elle permet d'en ignorer les dangers. Les conceptions de l'environnement qui soutiennent les deux formes d'environnementalisme identifiées sont révélatrices des aveuglements de sociétés qui se structurent, dans leur culture et leurs institutions, sur la séparation fictive et dangereuse entre les systèmes économique, politique et écologique.

⁸ Martinez-Alier J., 2010, art. cit. p. 117

⁹ Guha R. & Martinez-Alier J., *Varieties of Environmentalism*, London, Routledge, 1997.

¹⁰ Inglehart R., *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles Among Western Publics*. Princeton, Princeton University Press, 1977

¹¹ Martinez-Alier J., *L'écologie des pauvres*, *oeuv.cit.*, p. 32.

Selon Martinez-Alier, la lecture « post-matérialiste » des préoccupations environnementales et celle technophile de la modernisation écologique ont conduit les mouvements écologistes dominants à passer à côté d'une autre approche de l'écologie. Matérialiste et conflictuelle, cette approche est liée à l'apparition de préoccupations découlant des pollutions industrielles et des risques technologiques. Ces luttes contribuent pourtant à rendre visibles les nombreuses soi-dites « externalités négatives » d'une économie pensée comme séparée de ses bases politiques et écologiques. C'est pourquoi, pour Martinez-Alier, le « véritable » environnementalisme ne peut s'exprimer que sous la forme de conflits qui poussent à la révision des règles de fonctionnement de l'économie de croissance et à leur réintégration dans la réalité politique et écologique des sociétés humaines.

L'économie écologique outil de dévoilement des inégalités environnementales

L'objectif de réintégration de la théorie économique dans la réalité politique et écologique a amené Joan Martinez-Alier à participer à la constitution d'une nouvelle branche de l'économie : l'économie écologique¹². Le dessein qui anime cette entreprise intellectuelle collective est la recherche d'une manière « réaliste » de décrire, analyser et organiser le fonctionnement de l'économie. Être « réalistes », si l'on suit Martinez-Alier, signifie reconnaître le conflit structurel qui existe entre l'environnement et une économie basée sur la croissance. Cette économie a toujours besoin d'injecter de nouvelles ressources matérielles dans le cycle de production, ainsi que de décharger des volumes de plus en plus élevés de résidus (pollution et déchets).

La prise en compte de la finitude du système écologique (la biosphère) dans lequel le système économique se développe implique de réintégrer dans l'horizon de l'analyse économique les limites physiques à la croissance. Il s'agit de représenter le système économique avant tout comme un système de flux d'énergie et de matériaux, qui s'intègrent dans les flux d'énergie du système écologique dans son entier. En d'autres termes, il s'agit d'étudier et mesurer le « métabolisme social » des processus économiques¹³.

¹² Ropke I., 2004, « The early history of modern ecological economics », *Ecological Economics*, n°50, 293-314.

¹³ Comme l'explique l'auteur, « métabolisme » traduit le concept de *Stoffwechsel*, que Karl Marx utilise en tant qu'analogie avec la biologie, pour décrire la circulation des biens dans l'économie ainsi que dans le sens de métabolisme entre l'être humain et la terre, par référence aux cycles des éléments nutritifs des plantes, qu'il avait connus à travers l'œuvre des chimistes Liebig et Schönbein. Ainsi Marx était conscient que l'agriculture

L'analyse du métabolisme social constitue donc une base d'évaluation de l'économie alternative au PIB, plus réaliste sur le plan environnemental. En particulier, une telle analyse permet de dévoiler un certain nombre de préjugés, notamment la conviction que les sociétés avancées et économiquement plus prospères seraient des économies « dématérialisées ». Les travaux mobilisés par Martinez-Alier montrent que les sociétés occidentales consomment de gigantesques volumes de matières premières et d'énergie, générant des volumes grandissants de déchets.

L'analyse d'un système économique sur le plan du métabolisme social va permettre de reconnaître l'existence d'*inégalités environnementales* dans l'accès aux ressources et dans l'exposition aux nuisances. Cette analyse fait en effet ressortir une réalité d'« échange écologiquement inégal »¹⁴ entre les pays pauvres et les pays riches. Ces derniers importent « des produits depuis des régions ou pays pauvres à des prix qui ne prennent pas en compte les externalités locales causées par ces exportations ou l'épuisement des ressources naturelles, tout en y exportant leurs biens et services »¹⁵. Une analyse de l'économie en termes de métabolisme révèle ainsi que, encore aujourd'hui, les pays « riches » importent de « l'énergie disponible » en provenance des pays « pauvres », tout en y exportant de l'entropie (sous forme de déchets). Cette exploitation perpétue la logique coloniale de domination économique du Sud de la planète par le Nord¹⁶. Cette logique d'exploitation qui opère à l'échelle globale est aussi à l'œuvre à des échelles locales, là où des territoires (zones industrielles, zones de décharge des déchets, etc.) se trouvent à subir un échange écologiquement inégal qui se produit à l'intérieur d'un même contexte national.

Une réalité *matérielle* de non-durabilité des dynamiques actuelles du développement économique et démographique est donc mise au jour, ainsi que la distribution inégale de la dégradation environnementale (qui peut se produire à l'échelle d'une ville, de la nation, ou de l'économie globale). Cette inégalité environnementale et sa non-durabilité peuvent être décrites et prouvées en utilisant un certain nombre d'indices, basés sur des métriques

capitaliste, en tant qu'agriculture de spoliation, avait altéré dramatiquement le « métabolisme » liant la société à la nature. Voir Marx K., *Le Capital. Livre I*, dans *Œuvres*, tome 1, Paris, Gallimard, 1965, p. 998.

¹⁴ L'échange écologiquement inégal traduit l'idée de *Raubwirtschaft* (économie du pillage), concept introduit par le géographe allemand Ernst Friedrich, voir Martinez-Alier J., 1991, « Ecology and the Poor: A Neglected Dimension of Latin American History », *Journal of Latin American Studies*, 23, pp. 621-639, *op. cit.* p.637.

¹⁵ Martinez-Alier, *The Environmentalism of the Poor*, p. 214.

¹⁶ Hornborg A., *Global Ecology and Unequal Exchange. Fetishism in a Zero-Sum World*, London, Routledge, 2011.

alternatives au prix¹⁷. Bien que sans possibilité de commune mesure, ces indices permettent une « appréciation raisonnable » de l'impact écologique d'une économie, sur base d'une évaluation multicritère.

L'objectivation quantifiée ne suffit cependant pas. Pour devenir visible comme problème de société, l'inégalité écologique doit néanmoins faire l'objet d'une politisation : il faut montrer que ces inégalités trouvent leur origine non pas dans un ordre naturel des choses mais dans une certaine organisation institutionnelle, historiquement déterminée, des rapports sociaux et écologiques. Ce dévoilement d'asymétries cachées s'opère par ce que Martinez-Alier nomme les « conflits écologico-distributifs »..

Langages de valuation et conflits écologico-distributifs

Pour comprendre la manière dont Martinez-Alier envisage les conflits écologico-distributifs, il faut revenir sur l'influence exercée sur son œuvre par la critique du concept économique d'« externalité négative » développée par l'économiste institutionnaliste Karl William Kapp.

Ce que les économistes néoclassiques appellent « externalités » est analysé par cet auteur comme des opérations réussies de « *cost-shifting* » (transfert de coûts sociaux), de la sphère économique vers l'environnement. Ce transfert est rendu possible par la fiction de l'économie comme système fermé qui autorise à négliger d'autres définitions de la valeur que celle de marché, reposant notamment sur la préservation des équilibres environnementaux ainsi que sur la satisfaction des besoins humains fondamentaux.

Loin d'être des anomalies, les transferts de coûts sociaux permettent à l'économie de marché de fonctionner. Ils trouvent leur origine dans des relations asymétriques en dehors du marché, la plus part du temps involontaires, façonnées par des entités plus ou moins dominantes qui imposent leurs intérêts aux secteurs économiquement et politiquement plus faible de la société. Dans ce cadre, le surgissement de mouvements politiques dénonçant ces asymétries s'avère crucial pour dévoiler l'illégitimité du transfert de coûts sociaux et pour permettre la prise en compte, dans l'action économique, d'autres définitions de la valeur.

Si on considère l'économie comme un système ouvert, au sens d'intégré dans un système politique et écologique, il est alors nécessaire de prendre en compte une variété d'indicateurs

¹⁷ Parmi les indices de (non)-soutenabilité cités par Martinez-Alier figurent : l'HANPP (appropriation humaine de la production primaire nette) ; l'empreinte écologique ; l'EROI (taux de retour énergétique) ; le MIPS (*input* matériel pour unité de service).

– économiques, sociaux, environnementaux – pour alimenter la base de connaissance sur ce qui fait la valeur. Aucune synthèse de ces indicateurs ne s'avère possible¹⁸. Conséquemment, il n'existe pas une unité de mesure commune pour exprimer cette « valeur sociale » qui devrait guider l'économie. C'est la leçon tirée par Martinez-Alier : « les économistes écologiques comme Georgescu-Roegen et William Kapp (...) ont expliqué que l'économie, vue d'un point de vue écologique, n'a pas un standard commun de mesure. Les économistes sont laissés sans une théorie de la valeur »¹⁹. C'est en raison de cette « incommensurabilité » que « l'économie est inséparable de la politique ».²⁰

Bien que sa proposition soit solidement ancrée dans une interprétation des conflits écologico-distributifs comme motivés par des intérêts « matériels » (notamment les enjeux de subsistance et de contrôle des ressources), Martinez-Alier reconnaît que « la perception des relations entre les humains et la Nature change dans le temps »²¹. Ce changement se reflète, ensuite, dans l'existence de ce que l'auteur définit comme étant la pluralité des « langages de valuation » de l'environnement²². Il s'agit, par ce terme, de souligner l'existence de manières variées de définir ce qui fait la valeur de l'environnement, au-delà du langage du prix du marché. Ce dernier est conçu par l'auteur comme le langage de valuation aujourd'hui hégémonique, dans le cadre de l'idéologie capitaliste dominante.

Martinez-Alier conçoit donc l'inégalité écologique comme un processus matériel, identifiable et prouvable à partir d'un ensemble varié d'indicateurs qui l'objectivent, et qui est produit et reproduit par une certaine organisation des rapports socio-économiques, mettant en danger la subsistance de certains pour l'avantage matériel d'autres. Le pouvoir, dans ce cadre, est vu comme la capacité d'exploiter certaines populations et leurs environnements, en leur imposant des décisions. Mais l'imposition de ces décisions passe aussi par l'imposition de certains

¹⁸ Kapp K.W., *Social Costs, Economic Development and Environmental Disruption*, Lanham, University Press of America, 1983, p.37. La critique de Kapp vise notamment un instrument tel que l'« analyse coûts-avantages ».

¹⁹ Martinez-Alier, *Ecological Economics. : Energy, Environment, and Society*, Oxford, Blackwell, 1987, p.X.

²⁰ Martinez-Alier, *Ecological Economics*, *oeuv.cit.*, p.VIII.

²¹ Martinez-Alier J., *Environmentalism of the Poor*, *œuv.cit.*, p.19.

²² Nous avons décidé de maintenir, dans la traduction française, le terme de « valuation », pour indiquer l'opération par laquelle un acteur social met en relation des données d'expérience avec des manières socialement partagées de définir « ce qui vaut » ou « ce à quoi l'on tient ». Nous renvoyons pour une justification de l'opportunité de ce néologisme à Bidet A., Quéré L. et Truc J., « Ce à quoi nous tenons. Dewey et la formation des valeurs » dans Dewey J., *La formation des valeurs*. Paris, La Découverte, 2011.

procédures et « langages de valuation » qui soutiennent des institutions (telles que celle du marché) visant à perpétuer l'exploitation, en la légitimant, en la cachant ou en la naturalisant. La dénonciation de la condition matérielle d'inégalité écologique peut alors se faire en ayant recours à différents langages de « mise en valeur » de l'environnement, qui permettent de critiquer l'état donné des rapports sociaux et écologiques et les manières dominantes de l'évaluer. Ainsi, la dénonciation de l'échange écologiquement inégal entre les pays du Nord industrialisés et les pays du Sud producteurs de ressources peut se faire par le moyen du langage de la valuation monétaire, ainsi donnant lieu au dévoilement de la « dette écologique », mais pas seulement. Pour Martinez-Alier, il est préférable de « sortir de l'économie, et argumenter en termes de la menace à un mode de vie et à la sécurité environnementale », ou encore en termes physiques, en soulignant la différence dans l'empreinte écologique *per capita* et s'appuyant sur un bilan de « métabolisme social ». Cette même inégalité écologique peut s'exprimer en dressant la liste « d'autres cruautés et profanations » perpétrées au nom du commerce international et de l'accumulation de capital, « en utilisant d'autres idiomes » comme le langage qui met en valeur l'environnement en tant que « Nature sacrée » ou « Terre-mère », à laquelle une communauté est liée par une culture ancestrale. C'est le cas dans nombre de conflits touchant à des populations indigènes.²³ L'inégalité écologique qui, au sein même des sociétés du Nord industrialisé, fait peser la charge de la pollution et des déchets sur certaines populations plus démunies, peut, pour sa part, être dénoncée en ayant recours au langage du racisme et de la discrimination, comme c'est le cas pour le mouvement américain pour la « justice environnementale ».

C'est donc en reconnaissant que l'inégalité environnementale peut être dénoncée en ayant recours à des langages pluriels que Martinez-Alier arrive à la conclusion que de nombreux conflits, du présent comme du passé, qui peuvent sembler éloignés d'une préoccupation environnementaliste, sont *en réalité* expression d'une même et unique lutte écologique. Le souci écologique est reconnaissable là où des « pauvres » (ou des dominés) cherchent à résister à l'expropriation des ressources et services nécessaires à leur subsistance, face, typiquement, aux forces de l'État ou des marchés. Ces luttes, du présent comme du passé, sont l'expression d'un « ecologisme des pauvres », traduisant une même préoccupation

²³ Martinez-Alier J., 2004, « Marxism, social metabolism and ecologically unequal exchange », *Working Papers*, Universitat Autònoma de Barcelona, N° 1.

sociale ancrée dans la prise en compte de l'environnement comme source de subsistance et condition première de la santé humaine²⁴.

Dans cette vision, ce sont alors les pauvres du monde entier (en particulier les paysans) qui constituent la véritable avant-garde de l'écologisme, parce que confrontés à l'exigence de lutter pour garantir les conditions de leur subsistance²⁵. C'est le maintien (ou la récupération) de la conscience de ce rapport premier de dépendance à l'environnement qui permet de reconnaître, sous ses multiples expressions, cet écologisme populaire, matériel et conflictuel, dont dépendent selon Martinez-Alier les espoirs de voir enfin advenir des sociétés qui s'inscrivent dans un métabolisme authentiquement durable.

Des langages de valuation aux différents modes de relation à l'environnement.

L'œuvre de Joan Martinez-Alier démontre, à partir d'une analyse d'économie écologique, le caractère absurde et même dangereux de conserver la croissance (telle que traduite par l'indicateur du PIB) comme la valeur collective centrale de nos sociétés. L'augmentation du PIB repose nécessairement sur une consommation accrue de matières et d'énergie, ce qui entraîne une dégradation environnementale dont les effets ne sont pas ni complètement connaissables, ni complètement traduisibles en termes monétaires. Perpétuer ce modèle économique fondé sur la croissance n'est pas seulement une erreur intellectuelle. Cela conduit surtout à aggraver les inégalités environnementales et à perpétuer une forme d'oppression, qui passe par le fait d'imposer le langage de valuation de l'économie de marché pour traduire ce qui fait la valeur de l'environnement. Cette imposition est « une forme d'exercice du pouvoir » qui empêche d'autres langages de valuation de s'exprimer²⁶.

Les limites de la monétisation comme forme unique d'expression de la valeur de l'environnement apparaissent, à l'aune de l'analyse de l'économie écologique, de manière flagrante. Néanmoins, Martinez-Alier semble lui-même souvent confondre tout prix avec la valeur de marché. L'opposition première qu'il établit entre la valeur monétisée (le langage

²⁴ Cela amène à reconnaître comme environnementaliste la lutte des ouvriers pour de meilleures conditions de santé au travail – ce qui dément l'existence d'une opposition entre lutte pour le travail et lutte écologique – mais aussi les mobilisations des habitants des quartiers urbains exposés aux pollutions.

²⁵ Pour Martinez-Alier, cela ne revient pas à soutenir le retour à des formes traditionnelles d'organisation sociale, de type villageoise, dans lesquelles d'autres formes de domination étaient à l'œuvre, notamment envers les femmes. Voir Martinez-Alier J., *Environmentalism of the poor*, oeuv. cit., p.212.

²⁶ Martinez-Alier, *L'écologisme des pauvres*, oeuv.cit., p. 641.

chrématistique) et les autres langages de valuation l'empêche de voir que non seulement les usages sociaux de l'argent peuvent être pluriels (comme le montrent les travaux de Viviana Zelizer²⁷) mais que les conventions de monétisation qui sont mobilisées pour dire le prix de l'environnement peuvent incorporer d'autres logiques de valuation que celle du marché²⁸. Des logiques différentes de valuation peuvent, donc, être à l'œuvre dans les processus qui définissent la valeur monétaire. Il existe conséquemment un pluralisme des modes de mise en valeur de l'environnement qui peut potentiellement s'exprimer dans les techniques mobilisées pour la monétisation. Il est très important de prendre en compte ce pluralisme des « conventions de quantification »²⁹, pour comprendre la force de la monétisation comme outil de coordination, au-delà de sa force de langage hégémonique imposé par les pouvoirs dominants.

Egalement problématique est le traitement que l'auteur propose d'un autre langage de valuation : celui du « sacré ». Martinez-Alier reconnaît le « sacré » comme l'un des langages de valuation dans l'éventail contestataire des communautés de pauvres du Sud. Ce registre est le plus clairement « non-matérialiste ». Surtout, c'est le langage qui défie de la manière la plus radicale l'ambition de commensurabilité généralisée du langage chrématistique. Néanmoins l'auteur ne cesse de distinguer entre un « vrai » sacré, qui serait celui des communautés indigènes, ayant maintenu le lien à leurs cultures ancestrales, et le sacré « douteux » de certains courants de la *deep ecology* qui sacralisent une nature que l'auteur peint comme irréaliste, parce que construite en opposition à sa vraie réalité de ressource pour la subsistance. Si des alliances sont possibles entre ces mouvements, sur la base de la critique de la valuation économique de la nature, il reste que le « vrai » sacré est, pour l'auteur, là où il n'a pas été séparé de l'enjeu de la subsistance.

Le pluralisme mis en œuvre par Martinez-Alier apparaît alors comme limité aux modalités culturellement variées d'expression de la revendication d'une plus grande justice environnementale, conçue comme accès à un niveau minimal d'énergie, d'eau et d'espace nécessaire à la vie. Mais ne peut-on pas souhaiter un pluralisme plus exigeant et plus profond,

²⁷ Zelizer, V., *La Signification sociale de l'argent*, Seuil, 2005. Ainsi, les compensations monétaires versées suite à un dommage environnemental ne sont pas censées compenser une valeur équivalente à la valeur perdue mais plutôt signifier socialement la reconnaissance du dommage subi et participer du processus social de réparation.

²⁸ Fourcade M., 2011, « Cents and Sensibility: Economic Valuation and the Nature of "Nature" », *American Journal of Sociology*, 116 (6), 1721-77.

²⁹ Desrosières A., *Pour une sociologie historique de la quantification*, Paris, Presses de l'Ecole des Mines, 2008.

une perspective qui toucherait aussi aux formes d'attestation des réalités éprouvées, pluralisant par là même la réalité qui importe aux humains ? On comprend l'importance de la subsistance comme enjeu politique capital. Mais doit-on réduire à la subsistance – c'est-à-dire la survie biologique – ce qui fait la « vraie » valeur et la « vraie » réalité de l'environnement ? N'est-ce pas produire une forte simplification des problématiques qui animent la vie en société et la délibération politique ? Peut-on penser avec Joan Martinez-Alier que, lorsque les communautés autochtones d'Amérique du Sud ou d'Inde défendent une montagne sacrée, elles ne défendent *en réalité* que leur droit à la subsistance alimentaire ?

Le débat se déplace ici sur un terrain anthropologique. On peut d'abord rappeler avec Karl Polanyi que la subsistance n'est pas qu'une affaire alimentaire, c'est d'abord une question institutionnelle³⁰. Ce n'est pas la présence de ressources qui rend possible la subsistance, c'est le couplage entre un rapport à ces ressources et des institutions sociales qui organisent la signification des échanges, au sein du groupe et à l'extérieur du groupe.

Ensuite, les formes conventionnelles (scientifiques ou politiques), d'attestation de la réalité « qui fait la valeur » ne peuvent pas rendre justice de toutes les modalités d'attribution de valeur, par les humains eux-mêmes, à ce qui les environne. On doit se confronter ici à une question (sociologique et anthropologique) qui n'est jamais ouvertement abordée dans l'argumentation de Martinez-Alier : avec quels concepts peut-on penser les relations de dépendance de l'être humain à l'environnement qui l'entoure ? En éludant cette question centrale, la proposition de Martinez-Alier nous semble rester trop dépendante d'une vision dualiste, et par là « moderniste », de l'être humain, séparant le sujet humain de l'objet nature/environnement. Ce dualisme nous semble se manifester, notamment, par l'absence d'une réelle prise en compte de l'environnement comme milieu.

Plusieurs auteurs, à partir de disciplines et perspectives différentes, ont montré que le dépassement du dualisme nature/culture pouvait s'opérer en retravaillant en profondeur les catégories sur lesquelles on a bâti la vision moderne de l'agir humain en société, comme dans des « lieux sans qualité ». On pense ici à la « mésologie » d'Augustin Berque³¹, à l'anthropologie de l'« l'habiter » (« *dwelling* ») de Tim Ingold³² ou à l'approche à l'action

³⁰Polanyi K., *La subsistance de l'Homme*, Paris, Flammarion, 2011.

³¹Berque A., *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000.

³²Ingold T., *The Perception of the Environment: Essays on Livelihood, Dwelling and Skill*, London, Routledge., 2000.

comme « engagement » développée par Laurent Thévenot³³. Dans leurs différences, ces propositions, en cela proche de la proposition de Bruno Latour, trouvent un point commun dans une vision « relationnelle » de l'ontologie. Mais, plus clairement que chez Latour, ces auteurs font ressortir l'importance, sinon l'universalité anthropologique, d'un type bien spécifique de relation à l'environnement : celle qui le fait exister en tant que milieu de vie. Si l'on suit ces auteurs, l'expérience de l'environnement comme milieu est source d'orientations normatives spécifiques mais également d'un « réalisme » qui ne se laissent pas représenter par des catégories objectivables en généralité, mais qui restent attaché à l'expérience d'un lieu et à des relations interpersonnelles de proximité³⁴.

Face à ces formes d'attachement à la matérialité environnant, d'être en relation à l'environnement sur base d'une familiarité et d'une proximité sensorielle, la théorie de l'action fondée sur l'individu supposé autonome montre ses limites. Elle est inapte à rendre compte des bienfaits auxquels ces modes d'expérience renvoient. Ces bienfaits ne s'épuisent pas dans la valeur énergétique que l'environnement prodigue ou dans une valeur strictement esthétique. Ils relèvent d'un autre ordre par rapport aux biens dont il est question dans les espaces de la délibération sur les fins collectives. C'est à partir de ces bienfaits élémentaires que s'expriment des capacités primordiales contribuant à alimenter, chez la personne, « une assurance intime de pouvoir »³⁵.

Les conventions de mesure alternatives que proposent Joan Martinez-Alier et l'économie écologique constituent une amélioration considérable par rapport aux conventions marchandes habituelles. Elles souffrent néanmoins des limites constitutives de toutes les formes conventionnelles : elles ne totalisent pas la réalité, mais opèrent un travail de simplification dans une finalité de coordination élargie, au-delà de la situation *hic et nunc*. Or, à côté de cette forme d'engagement de la réalité rendu possible par le droit, les métrologies, les institutions économiques, il y a d'autres modes de relation des humains à leurs

³³ Thévenot L., 2009, « Biens et réalités de la vie en société. Disposition et composition d'engagements pluriels », in Breviglieri M., Lafaye C., et Trom D., dir., *Compétences critiques et sens de la justice*, Paris, Economica, pp. 37-55.

³⁴ Thévenot nomme cet espace normatif l'espace du « proche » par différence à l'espace « public ».

³⁵ On renvoie ici aux travaux de Marc Breviglieri qui a développé une sociologie de la proximité soucieuse d'un réalisme anthropologique des capacités de la personne ; pour une synthèse Breviglieri M., 2012, « L'espace habité que réclame l'assurance intime de pouvoir. », *Études Ricoeuriennes / Ricoeur Studies*, 3 (1), 3-52. Plus généralement, on fait ici référence aux travaux du programme « Les politiques au regard du proche » dont une présentation est accessible dans Thévenot L., *L'action au pluriel*, Paris, La Découverte, 2006.

environnements, d'autres manières de les « valuer » et de communiquer cette appréciation³⁶. Il est ainsi possible de dégager un pluralisme ontologique - qui vient doubler le pluralisme argumentatif dont Martinez-Alier reconnaît la pertinence - pour parler de la réalité de l'injustice environnementale et pour la revendiquer dans les espaces publics.

La proposition de Martinez-Alier présente donc un intérêt sociologique majeur : celui de veiller à rendre compte d'une réalité (la subsistance) trop souvent oubliée car située « en deçà » de la représentation à destination du public. Mais, dans son œuvre, cette réalité semble jouer le rôle d'une instance ultime, une vérité scientifique soustraite à la pluralisation. La problématique de l'« habiter » (mais aussi du « coexister ») tend ainsi à être écrasée par celle du « subsister ».

Prendre en compte les exigences d'un tel pluralisme, on en convient, complique singulièrement les choses, notamment si on a l'ambition, comme Martinez-Alier, de fournir à des groupes mobilisés partout dans le monde un dénominateur commun offrant une base de mise en cohérence de leurs luttes, dans un geste intellectuel qui rappelle celui de Karl Marx à l'endroit du mouvement ouvrier. Mais négliger ces exigences conduit à faire l'économie (selon nous problématique tant sur les plans intellectuel et politique) des façons diverses dont s'opère, dans les mouvements eux-mêmes, le passage du subjectif au collectif. D'autres sources possibles d'oppression, de dommage et d'injustice risquent alors de rester inaperçues ou inaudibles, en raison d'une définition *a priori* de ce à quoi les humains tiennent, quand ils luttent ensemble pour leur environnement.

³⁶ Centemeri L., 2015, « Reframing Problems of Incommensurability in Environmental Conflicts Through Pragmatic Sociology: From Value Pluralism to the Plurality of Modes of Engagement with the Environment », *Environmental Values*, 24, 3.